

RAPPORT D'ESSAI

Demandeur : VITRULAN TEXTILGLAS GmbH
Bernecker Strasse 8
95509 MARKTSCHORGAST
ALLEMAGNE

Date de la demande : Courrier du 27/01/05 de Mme Kűfner.

Objet : Détermination du Pouvoir Calorifique Supérieur
selon NF EN ISO 1716.

**La reproduction du présent document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages.**

1. IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON

Date de réception : le 01/02/2005

Référence : Pigment plus 239

Description de l'échantillon : Un revêtement mural.

2. CONDITIONS DE REALISATION DE L'ESSAI

Date des essais : le 14/02/2005

L'échantillon a été analysé au laboratoire selon le mode opératoire suivant.

2.1. MASSES SURFACIQUES

Des prises d'essais de dimensions connues ont été prélevées et pesées.

2.2. PRISES D'ESSAIS ET CONDITIONNEMENT

L'échantillon a ensuite été mis en équilibre dans une petite enceinte de conditionnement dont la température était maintenue à 23°C plus ou moins 2 degrés et l'humidité relative à 50% HR plus ou moins 5% HR.

L'atmosphère de conditionnement a été obtenue à l'aide d'une solution aqueuse saturée de dichromate de potassium selon la NF X 15 014.

2.3. DETERMINATION DU POUVOIR CALORIFIQUE SUPERIEUR

Le pouvoir calorifique supérieur de l'échantillon a été mesuré par combustion à volume constant dans un calorimètre adiabatique. Le mode opératoire utilisé a été celui de la norme NF EN ISO 1716. Le calorimètre a été étalonné par combustion d'acide benzoïque certifié "Bureau of Analysed Samples Ltd".

Deux déterminations ont été effectuées (essai d'orientation).

suite du rapport page suivante

3. RESULTATS

Remarque : L'équivalent en eau du calorimètre et de ses accessoires est 9,190 kJ/K.

3.1. MASSE SURFACIQUE DE L'ECHANTILLON EXPRIMEE EN KILOGRAMME PAR METRE CARRE

Pigment plus 239	0,127
------------------	-------

3.2. POUVOIRS CALORIFIQUES SUPERIEURS EXPRIMES EN MEGAJOULES PAR KILOGRAMME D'ECHANTILLON CONDITIONNE

	Essai 1	Essai 2	Moyenne
Pigment plus 239	2,773	2,801	2,787

3.3. POUVOIR CALORIFIQUE SUPERIEUR MOYEN DE L'ECHANTILLON EXPRIME EN MEGAJOULE PAR METRE CARRE

Pigment plus 239	0,354
------------------	-------

Trappes, le 7 mars 2005

Le Chef de la Division
Analyses Chimiques et Sécurité Sanitaire
des Matériaux



Pierrick CAMUS



Réalisation de l'essai
Isabelle BALLUAIS

Le Responsable Laboratoire
Chimie Organique



Jacques WEBER

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.

RAPPORT D'ESSAI

Demandeur : VITRULAN TEXTILGLAS GmbH
Bernecker Strasse 8
95509 MARKTSCHORGAST
ALLEMAGNE

Date de la demande : Courrier du 27/01/05 de Mme Kűfner.

Objet : Détermination du Pouvoir Calorifique Supérieur
selon NF EN ISO 1716.

**La reproduction du présent document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages.**

1. IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON

Date de réception : le 01/02/2005

Référence : Pigment plus 211

Description de l'échantillon : Un revêtement mural.

2. CONDITIONS DE REALISATION DE L'ESSAI

Date des essais : le 14/02/2005

L'échantillon a été analysé au laboratoire selon le mode opératoire suivant.

2.1. MASSES SURFACIQUES

Des prises d'essais de dimensions connues ont été prélevées et pesées.

2.2. PRISES D'ESSAIS ET CONDITIONNEMENT

L'échantillon a ensuite été mis en équilibre dans une petite enceinte de conditionnement dont la température était maintenue à 23°C plus ou moins 2 degrés et l'humidité relative à 50% HR plus ou moins 5% HR.

L'atmosphère de conditionnement a été obtenue à l'aide d'une solution aqueuse saturée de dichromate de potassium selon la NF X 15 014.

2.3. DETERMINATION DU POUVOIR CALORIFIQUE SUPERIEUR

Le pouvoir calorifique supérieur de l'échantillon a été mesuré par combustion à volume constant dans un calorimètre adiabatique. Le mode opératoire utilisé a été celui de la norme NF EN ISO 1716. Le calorimètre a été étalonné par combustion d'acide benzoïque certifié "Bureau of Analysed Samples Ltd".

Deux déterminations ont été effectuées (essai d'orientation).

suite du rapport page suivante

3. RESULTATS

Remarque : L'équivalent en eau du calorimètre et de ses accessoires est 9,190 kJ/K.

3.1. MASSE SURFACIQUE DE L'ECHANTILLON EXPRIMEE EN KILOGRAMME PAR METRE CARRE

Pigment plus 211	0,220
------------------	-------

3.2. POUVOIRS CALORIFIQUES SUPERIEURS EXPRIMES EN MEGAJOULES PAR KILOGRAMME D'ECHANTILLON CONDITIONNE

	Essai 1	Essai 2	Moyenne
Pigment plus 211	5,816	5,808	5,812

3.3. POUVOIR CALORIFIQUE SUPERIEUR MOYEN DE L'ECHANTILLON EXPRIME EN MEGAJOULE PAR METRE CARRE

Pigment plus 211	1,279
------------------	-------

Trappes, le 7 mars 2005

Le Chef de la Division
Analyses Chimiques et Sécurité Sanitaire
des Matériaux



Pierrick CAMUS



Réalisation de l'essai
Isabelle BALLUAIS

Le Responsable Laboratoire
Chimie Organique



Jacques WEBER

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.